

# François I<sup>er</sup>, un roi de la Renaissance

➤ Comment François I<sup>er</sup>, prince de la Renaissance, affirme-t-il l'autorité monarchique ?



## Biographie

**François I<sup>er</sup>**  
(1494-1547)

Roi de France entre 1515 et 1547. Il mène de nombreuses guerres, notamment contre Charles Quint. Mécène, il encourage les lettres et les arts.



Les conseillers de François I<sup>er</sup>

Les conseillers de François I<sup>er</sup>

Le roi François I<sup>er</sup>

Les héritiers du trône de France

Antoine Macault, traducteur des livres de Diodore de Sicile en français

## 1 Un roi protecteur des arts

François I<sup>er</sup> assiste ici à la lecture des livres de l'historien grec antique Diodore de Sicile.

Enluminure extraite des *Trois Premiers Livres de Diodore de Sicile*, 1534, musée Condé, Chantilly..

## 2 Le roi fait la loi

Lors d'une séance au Parlement de Paris. M. Claude Guillard, président du Parlement, s'adresse ainsi au roi :

« Nous ne voulons discuter de votre puissance, ce serait une espèce de sacrilège et savons bien que vous êtes par-dessus les lois. Nous voulons cependant vous dire que vous devez faire seulement ce qui est en raison bon et équitable. »

La séance close, le roi convoque les membres du Parlement et leur fait dire : « Le roi vous défend que vous vous mêliez de quelque façon d'autre chose que la justice. Le roi défend au Parlement de n'user d'aucune limitation, modification ou restriction sur ses **ordonnances** et **édits**. »

D'après *Le Procès-verbal du lit de justice tenu par le roi*, 24 juillet 1527.

## Vocabulaire

**Édit** : décision royale portant sur un problème précis.

**Ordonnance** : décision royale à portée générale qui a valeur de loi.